Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213500333-20260428-DELIB2026048-DE

BOURG-DES-COMPTES

MAIRIE DE BOURG-DES-COMPTES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 avril 2026

Date de convocation : 23 avril 2026

Membres en exercice : 23

Présent(s) en début de séance : 21

Pouvoir(s) : 3

Absent(s) ou excusé(s) : 2

Délib.2026.048

Délibération comportant 2 page(s), 0 annexe(s)

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de BOURG-DES-COMPTES, convoqué conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian LEPRÊTRE, Maire.

Présents : Christian LEPRÊTRE, Yannick LEGOURD, Valérie DUVAL (partie en cours de séance. Pouvoir à Yves THILLOU à compter de la délibération n° 2026.053), Yves THILLOU, Delphine NORMAND, Charles JOUIN, Marie-Agnès GENDRON, Sylvie FONTAINE, Laurent MIGOT, Franck SEROUX, Agnès GOUBET, Lirzina ILDEBERT, Eric DUVEAU, Gaëlle LE LAN, Alexis ADRIEN, David BOIVINEAU, Klervi PAULET, Laurent MAJCHRZAK, Laëtitia MERRIEN, Dorine ALIFAT ENGRAND, Lucas DUBREIL.

Absents excusés : Stéphane ROBERT (Pouvoir à Christian LEPRÊTRE), Nelly COTTAIS (Pouvoir à Laurent MIGOT).

Secrétaire de séance : Charles JOUIN

Budget annexe Maison de santé – Décision modificative de crédits n° 01

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yannick LEGOURD, Adjoint en charge des Finances.

Monsieur LEGOURD expose à l'assemblée que lors de la transmission en Préfecture du budget primitif 2026, un problème de ressources propres insuffisantes pour couvrir le remboursement en capital de la dette a été signalé.

Pour rétablir l'équilibre entre les ressources propres et l'annuité de la dette en capital, la commission Finances, réunie le 21 avril dernier, propose la décision modificative de crédits n° 01 suivante :

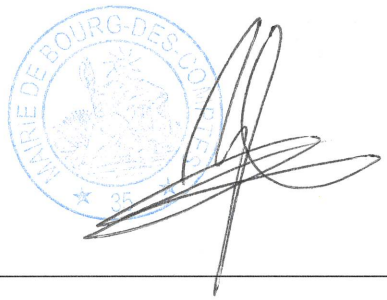
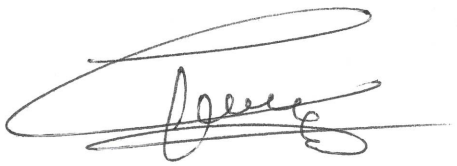
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	4 711.18 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	**0.00 €**	**4 711.18 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
R- 75738-442 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 711.18 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**4 711.18 €**
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	4 711.18 €	0.00 €	4 711.18 €
INVESTISSEMENT				
R- 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 711.18 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**4 711.18 €**
R- 13241-442 : Subv. non transf. Communes membres du GFP	0.00 €	0.00 €	4 711.18 €	0.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	**0.00 €**	**0.00 €**	**4 711.18 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	4 711.18 €	4 711.18 €
Total Général		4 711.18 €		9 422.36 €

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213500333-20260428-DELIB2026048-DE

Au terme de cet exposé,
Monsieur le Maire invite le conseil municipal à adopter la décision modificative de crédits n° 01 concernant le budget annexe Maison de santé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter la décision modificative de crédits n° 01 concernant le budget annexe Maison de santé (votants : 23 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : 23).

Extrait délivré conforme, le 30 avril 2026

Le Président de séance, Christian LEPRÊTRE	Le secrétaire de séance, Charles JOUIN
	

02 99 05 62 62
mairie@bourgdescomptes.com
3 rue de la mairie, 35890 Bourg-des-Comptes
www.bourgdescomptes.fr